



COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

Nouvel outil visant à promouvoir le bilinguisme, le premier « Engagement bilinguisme » a été octroyé à l'Office de la culture du canton de Berne

Biel/Bienne le 29 octobre 2020. L'Office de la culture du canton de Berne a obtenu la première certification « Engagement bilinguisme ». Ce nouvel instrument développé par le Forum du bilinguisme vise à promouvoir le bilinguisme du canton de Berne.

L'Office de la culture du Canton de Berne (OC) a obtenu la première certification « Engagement bilinguisme », délivrée par le Forum du bilinguisme. Cette certification est la reconnaissance des efforts fournis par l'administration et le personnel en la matière depuis plusieurs années. Elle fournit une analyse du bilinguisme au sein de l'Office et propose également des mesures d'amélioration et d'encouragement ciblées.

Dirigé par Hans Ulrich Glarner, l'Office de la culture du canton de Berne compte quelque 188 collaborateurs-trices actifs-ves dans trois entités spécifiques : la section Encouragement des activités culturelles, le Service des monuments historiques et le Service archéologique. La composition linguistique du personnel y est conforme aux statistiques cantonales de la population ; un sondage effectué auprès des membres de l'OC dans le cadre de la certification a permis de constater que la question du bilinguisme au sein de l'office n'est pas uniquement un fait institutionnel mais que le bilinguisme rencontre un véritable intérêt. Il se traduit notamment par un effort au quotidien dans la communication interne mais aussi par une attitude volontariste dans les échanges plus informels

Valoriser le potentiel de deux langues et deux cultures

Pour l'Office de la culture, cette certification récompense une dynamique impulsée depuis plusieurs années, au niveau de la direction comme des trois sections qui le constituent. Elle constitue un levier pour soutenir et faire fructifier une culture du bilinguisme sur le long terme, un bilinguisme vécu et vivant. Suivant par ailleurs les recommandations de la Commission d'experts-es sur le bilinguisme, l'OC entend valoriser mieux encore le potentiel de deux langues et deux cultures sur son domaine. Par exemple soutenant le bilinguisme à travers les processus d'engagement du personnel mais aussi, plus généralement, en aménageant une place plus importante à la langue et à la culture minoritaire dans son fonctionnement

L'Office de la culture, dont le bilinguisme vécu a été souligné par le rapport du Forum, est particulièrement fier de son rôle de pionnier et d'exemple en la matière, en étant la première administration à répondre aux exigences de l'« Engagement bilinguisme ». Il remplit ainsi sa fonction





Bildungs- und Kulturdirektion Amt für Kultur (AK)

www.bilinguisme.ch www.zweisprachigkeit.ch

de soutien et de pont entre les cultures alémanique et francophone du canton, confirmant son caractère bilingue souligné par la constitution.

Office de la culture du canton de Berne

L'Office de la culture, office dépendant de la Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne, est chargé de promouvoir les activités culturelles dans le canton de Berne et de veiller à la sauvegarde de son patrimoine. Son objectif est de conserver, transmettre et communiquer des valeurs culturelles. Elle comprend trois sections : l'Encouragement des activités culturelles, le Service des monuments historiques et le Service archéologique



La nouvelle certification **« Engagement bilinguisme »** est un processus défini en plusieurs étapes dont les critères sont similaires au « Label du bilinguisme », mais moins restrictifs notamment au niveau de la composition et des compétences linguistiques du personnel ainsi que de communication à l'interne. Le processus menant à la certification « Engagement du bilinguisme » s'adresse uniquement à des administrations publiques non sises sur une frontière linguistique et/ou dont la composition linguistique du personnel ne correspond pas aux exigences du Label du bilinguisme.

L'intérêt pour l'organisation est d'identifier, de nommer, de reconnaître et de faire valoir ses ressources et compétences en matière de bilinguisme. Elle met en place un processus par étapes permettant de faire évoluer le bilinguisme. Cela lui permettra également de prendre les mesures adéquates pour développer pleinement son potentiel.

Informations complémentaires :

Office de la culture, Hans Ulrich Glarner, directeur, 031 633 85 96 *Forum du bilinguisme*, Virginie Borel, directrice, 078 661 89 75